



PRATIQUE DE LA HAIE NATURE

Objet de l'analyse : Élément essentiel pour assurer un maintien de la biodiversité de la faune et de la flore, les haies composées d'espèces indigènes doivent être préservées, entretenues ou reconstituées. Quels sont leurs atouts pour l'environnement ? Quels rôles jouent-elles dans la régulation climatique, la protection des ressources en eau, les paysages ? Comment les planter et les entretenir ? Cette série de trois analyses a pour objectif de permettre aux lecteurs de mieux comprendre l'importance écologique des haies libres composées d'essences locales et d'acquérir les connaissances utiles nécessaires à leur installation et leur entretien. Ce troisième document traite de tous les aspects pratiques concernant la haie.

Contexte : Les Amis de la Terre-Belgique sont engagés depuis plusieurs années dans des actions, recherches et publications relatives à l'accueil de la nature dans les espaces privés et publics. Ils se mobilisent pour une meilleure protection des ressources naturelles et de la biodiversité. Ces objectifs les ont conduits à aménager des espaces plantés d'essences locales, à ouvrir aux visiteurs des jardins privés traités en jardin au naturel, à proposer des ateliers de plantation et de taille de haies indigènes. Ces analyses reprennent l'essentiel des acquis rassemblés au cours de ces différentes actions.



1. INTRODUCTION

Quelles espèces pour quels types de haies ? Comment les entretenir ?

D'une manière générale, nous distinguerons quatre types de haies :

- la haie taillée
- la haie libre
- la haie haute ou bocagère
- la bande boisée

2. LA HAIE TAILLÉE

Souvent de forme rectangulaire, de 1,2 à 1,8 m de hauteur, de largeur variable (souvent inférieure à 1 m), avec des plants distants de 30 à 40 cm, cette haie nécessite une à deux tailles chaque année.

Entretien :

- première année: plantation (3 à 4 plants par mètre)
- deuxième année: taille à 80 cm + tressage des branches latérales
- troisième année: taille à 120 cm + tressage des branches latérales
- quatrième année: taille à 140 cm

TABLEAU I : Espèces pour haie taillée	Sols (1)	Date de floraison	Mellifère	T=toxique C=comestible	Nourriture pour oiseaux	Espèce médicinale
Aubépine à deux styles (Crataegus laevigata)	D	5-6	+	C	+	+
Aubépine à un style (Crataegus monogyna)	S-D	5-6	+	C	+	+
Charme (Carpinus betulus)	S-D	4-5				+
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)	S-D	6-7	+			
Erable champêtre * (Acer campestre)	S-D	5-6	+			
Hêtre (Fagus sylvatica)	S-D	4-5		C	+	+
Houx (Ilex aquifolium)	S-D	5-6	+	T	+	
Noisetier (Corylus avellana)	S-D	2-4	+	C	+	
Prunelier, épine noire (Prunus spinosa)	S-D	4-5	+	C	+	
Troène commun * (2) (Ligustrum vulgare)	S-D	6-7	+	T	+	

* Espèce qui exige la présence de calcaire dans le sol
(1) S = Sol sec - D = Sol drainé
(2) Exigez cette espèce au lieu des cultivars ornementaux !



3. LA HAIE LIBRE

De forme libre ou naturelle, de 1,5 à 3 m de haut, plus large que la haie taillée (1 à 1,5 m), avec des plants distants de 60 à 120 cm, cette haie nécessite une taille annuelle ou bisannuelle. Le mélange des espèces du pays et de variétés plus ornementales (tableau III) améliore encore l'aspect esthétique. Cependant, le nombre de plants exotiques n'excédera pas 20% du total de la haie. Lorsque l'on dispose de suffisamment d'espace, la plantation peut s'effectuer sur deux rangs.

Entretien :

- première année : plantation
- deuxième année : rien
- troisième année : raccourcir les branches qui «filent» pour garder l'aspect de buisson
- poursuivre les années suivantes;
- après 8 à 10 ans certains arbustes seront rabattus à 25 cm du sol pour garder l'aspect de taillis. Effectuez le rabattage en rotation.

Remarque : certaines espèces ornementales comme le Weigelia et le Forsythia apprécient une taille après la floraison. Ce traitement favorise l'apparition de fleurs l'année suivante.

TABLEAU II : Espèces pour haie libre (en plus des espèces reprises au tableau I)	Sols (1)	Date de floraison	Mellifère	T=toxique C=comestible	Nourriture pour oiseaux	Espèce médicinale
Bourdaïne (<i>Frangula alnus</i>)	S-D	5-9	+	T	+	+
Caménisier * (<i>Lonicera xylosteum</i>)	S-D	5-6		T		
Cornouiller mâle * (<i>Cornus mas</i>)	S-D	3-4	+	C	+	+
Cognassier (<i>Cydonia oblonga</i>)	D	5-6	+	C	+	
Fusain d'Europe * (<i>Evonymus europaea</i>)	D	5-6	+	T	+	
Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>)	S-D	5-6	+	C	+	+
Néflier (<i>Mespilus germanica</i>)	S-D	5-6		C	+	
Nerprun cathartique * (<i>Rhamnus catharticus</i>)	S	5-6	+	T	+	+
Ronces à mûres (<i>Rubus sp.</i>)	D-H	6-7	+	C	+	+
Rose des chiens, églantier (<i>Rosa canina</i>)	S-D	5-7		C	+	+
Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>)	S-D	4-5	+	C		
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	D	6-7	+	C	+	+
Symphorine (<i>Symphoricarpos rivularis</i>)	D	7-8	+			
Viorne mancienne * (<i>Viburnum lantana</i>)	S-D	5		C	+	



Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	D-H	5-6		C	
* Espèce qui exige la présence de calcaire dans le sol (1) S = Sol sec - D = Sol drainé - H = Sol humide					
TABLEAU III : Espèces exotiques ou horticoles à fonction décorative		Couleur des fleurs (1)	Date de floraison	Mellifère	T=Toxique C=Comestible
Amelanchier (<i>Amelanchier canadensis</i>)		1	5	+	C
Arbre à papillon (<i>Buddlea</i>) 6 variétés		123	7-9	+	
Boule de neige (<i>Viburnum opulus</i> «Roseum»)		1	6-7		
Cytise (<i>Laburnum</i>)		5	5-6		T
Deutzia (<i>Deutzia</i>) 4 variétés		124	6-7		
Forsythia (<i>Forsythia intermedia</i>)		5	3-4		
Groseillier à fleurs (<i>Ribes sanguineum</i>)		2	4-5	+	C
Corète (<i>Kerria Japonica</i>)		5	5-6		
Lilas (<i>Syringa</i>) 10 variétés		123	5-6		
Pommier à fleurs (<i>Malus</i>) 10 variétés		124	4-5	+	C
Prunier à fleurs (<i>Prunus</i>) 7 variétés		14	4-5	+	C
Rosier arbustes (<i>Rosa rugosa, hugonis, mayesii</i>)		14	6-9		C
Seringa (<i>Philadelphus</i>)		1	6-7		
Spirée (<i>Spiraea</i>) 10 variétés		124	4-5		
Weigela (<i>Weigela</i>) 8 variétés		124	5-6		
(1) 1 = Blanc - 2 = Rouge - 3 = Bleu - 4 = Rose - 5 = Jaune Ces espèces constitueront moins de 20 % de la haie libre.					

4. LA HAIE HAUTE OU HAIE BOCAGÈRE

Taillée ou tressée à la base avec une tête libre, de 3 à 6 mètres de haut, avec des plants distants de 50 cm, la haie haute sera rabattue à 2 mètres tous les dix à douze ans et sa base taillée annuellement ou tous les deux ans.

Entretien :

- première année : plantation
- deuxième année : rien
- troisième année : tressage des branches latérales
- de la quatrième à la douzième année : taille latérale
- treizième année : rabattre à 2 mètres

Voici un exemple de haie haute. 100 plants pour 50 mètres de haie répartis comme suit :

40 aubépines + 10 charmes + 3 cognassiers + 5 cornouillers mâles + 5 cornouillers sanguins + 5 érables champêtres + 2 néfliers + 10 noisetiers + 5 fusains d'Europe + 5 prunelliers + 5 sureaux noirs + 5 viornes obiers.

Plantation sur un seul rang :

7 aubépines + 4 charmes + 5 noisetiers + 1 néflier + 3 cornouillers + 6 aubépines + 3 fusains + 3 prunelliers + 2 viornes + etc

Le plaisir d'accueillir et d'observer les oiseaux : cette haie a permis d'observer à plusieurs reprises en mai et



juin, simplement par la fenêtre de la maison : moineau, merle, mésange charbonnière, mésange bleue, mésange nonnette, mésange à longue queue, pinson des arbres, troglodyte, accenteur mouchet, fauvette des jardins, fauvette à tête noire, gobe-mouche gris, grimpeur des jardins, pouillot véloce.

TABLEAU IV : Espèces pour haie haute ou haie bocagère	Sols (1)	Date de floraison	Mellifère	T=toxique C=comestible	Nourriture pour oiseaux	Espèce médicinale
Aubépine à deux styles (<i>Crataegus laevigata</i>)	D	5-6	+	C	+	+
Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>)	S-D	5-6	+	C	+	+
Charme (<i>Carpinus betulus</i>)	S-D	4-5				+
Cognassier (<i>Cydonia oblonga</i>)	D	5-6	+	C	+	
Cornouiller mâle * (<i>Cornus mas</i>)	S-D	3-4	+	C	+	+
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	S-D	6-7	+			
Erable champêtre * (<i>Acer campestre</i>)	S-D	5-6	+			
Fusain d'Europe * (<i>Evonymus europaea</i>)	D	5-6	+	T	+	
Houx (<i>Ilex aquifolium</i>)	S-D	5-6	+	T	+	
Néflier (<i>Mespilus germanica</i>)	S-D	5-6		C	+	
Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)	S-D	2-4	+	C	+	
Prunelier, épine noire (<i>Prunus spinosa</i>)	S-D	4-5	+	C	+	
Saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	S-D	3-4	+		+	
Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>)	S-D	4-5	+	C		
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	D	6-7	+	C	+	+
Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	D-H	5-6		C		

* Espèce qui exige la présence de calcaire dans le sol
(1) S = Sol sec - D = Sol drainé - H = Sol humide



5. LES GRANDS ARBRES INCLUS DANS LA HAIE OU PLANTÉS ISOLÉS OU EN GROUPE.

TABLEAU V : Arbres à grand développement	Sols (1)	Date de floraison	Mellifère	T=toxique C=comestible	Nourriture pour oiseaux	Espèce médicinale
Alouchier (<i>Sorbus aria</i>)	S-D	5-6		C	+	
Aulne glutineux, aulne noir (<i>Alnus glutinosa</i>)	H	3-4	+			+
Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>)	S-D	4-5	+			+
Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>)	S-D	6	+	C	+	+
Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	D-H	4-5		C	+	+
Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i>)	S-D	4-5		C	+	+
Erable plane (<i>Acer platanoides</i>)	D	4-5	+			
Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)	D	4-5	+			
Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>)	D-H	4-5				+
Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>)	S-D	4-5		C	+	+
Merisier (<i>Prunus avium</i>)	D	4-5	+	C	+	
Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i>)	D	3-4				
Saule blanc (<i>Salix alba</i>)	D-H	4-5	+			
Saule des vanniers (<i>Salix viminalis</i>)	D-H	4	+			
Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)	S-D	5-6	+	C	+	
Tilleul à larges feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i>)	D	6-7	+			+
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	D	6-8	+			+

(1) S = Sol sec - D = Sol drainé - H = Sol humide

6. LA TAILLE EN TÊTARD

Cette taille se pratique sur des arbres à grand développement en limitant volontairement la hauteur du tronc entre 2 et 5 mètres. L'arbre développe alors des branches en couronne. Ces branches sont taillées sur le tronc tous les huit à douze ans. Le saule, l'aulne, le frêne et le charme sont le plus souvent utilisés. Ils produisent ainsi du bois de chauffage, des piquets ou des perches.

Les « têtards » constituent des éléments importants du paysage et jouent un rôle écologique important. En effet, la taille régulière de ces arbres crée des plaies qui favorisent les attaques parasitaires. De plus, ils se



creusent et donnent naissance à de nombreuses cavités utilisées par les oiseaux cavernicoles, par des insectes comme les abeilles et les guêpes sociales, par les chauves-souris pendant l'été.

Les « têtards » apparaissent bien comme des monuments à la vie, véritable expression de l'influence positive de l'homme sur le milieu naturel.

Il faut accepter qu'un vieil arbre parasité présente un intérêt écologique nettement supérieur à un arbre jeune et sain. Les vieux arbres méritent notre respect et seront maintenus en place même après leur mort !

Consulter utilement notre Revue n° 87 « Ces arbres que l'on dit têtards » - 2,5 € - à commander au 081 401478

7. LES PLANTES GRIMPANTES

Elles seront plantées en association dans les haies libres, les haies hautes et les bandes boisées.

Remarque : la bryone, le tamier et le houblon ne sont pas des plantes ligneuses, c'est-à-dire des plantes dont la tige contient suffisamment de faisceaux lignifiés pour devenir résistante. Elles appartiennent à la catégorie des herbacées, plantes dont les parties aériennes meurent pendant l'hiver. Elles sont toutes trois dioïques, c'est-à-dire des plantes qui ont les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés.

8. LA BANDE BOISÉE

Lorsque vous n'êtes pas trop limité en largeur et en hauteur, préférez la bande boisée de 3 à 4 mètres de large, associant arbres et arbustes.

Petit bois allongé et milieu idéal pour quantité d'animaux, la bande boisée offre le meilleur cadre de verdure pour toute construction ou groupe de constructions.

Vous pouvez associer dix à quinze espèces et même davantage, soit uniquement des arbustes si vous voulez limiter la hauteur, soit, mieux, des arbres et des arbustes.

Entretien :

En général, ne nécessite aucune taille sauf une taille latérale éventuelle pour limiter le développement en largeur. Rabattre au niveau du sol après huit à douze ans, en étalant le travail sur cinq ans.

TABLEAU VI : Plantes grimpantes	Sols (1)	Date de floraison	Mellifère	T=toxique C=comestible	Nourriture pour oiseaux	Espèce médicinale
Bryone dioïque (<i>Bryonia dioica</i>) *	D	6-9	+	T	+	
Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>)	S-D	6-9		T	+	
Clématite des haies (<i>Clematis vitalba</i>) *	S-D	7-8	+		+	+
Houblon (<i>Humulus lupulus</i>) **	H	7-8		C		
Lierre (<i>Hedera helix</i>)	S-D	9-10	+	T	+	+
Morelle douce-amère (<i>Solanum dulcamara</i>) **	H	6-8		T		
Tamier commun* (<i>Tamus communis</i>)	S-D	5-8		T	+	+



* Espèce qui exige la présence de calcaire dans le sol
** préfère un sol humide et riche
(1) S = Sol sec - D = Sol drainé - H = Sol humide

9. LE CHOIX DES ESPÈCES

En règle générale, la priorité doit être donnée aux espèces du pays, mieux adaptées au climat et au sol. Mais on peut très bien, dans certaines conditions, leur adjoindre des arbres et arbustes à caractère horticole, surtout à l'intérieur des jardins. Les haies uniformes, constituées d'une seule espèce (cyprès, thuya, laurier-cerise), malgré tout préférables à un mur ou une clôture, sont tristes, invariables, étrangères au paysage, et peu appréciées des oiseaux.

Au contraire, la haie mélangée, appelée haie « champêtre » ou « bocagère », qu'elle soit faite d'espèces du pays ou additionnée d'espèces plus ornementales, présente sur la haie monospécifique une nette supériorité par :

- un garnissage optimum : les espèces se complètent entre elles pour atteindre plus rapidement une protection efficace;
- un équilibre écologique indispensable : une grande variété végétale entraîne une diversification animale, par exemple, par la présence d'insectes et de baies dont se nourrissent de nombreux oiseaux;
- une bonne résistance aux maladies et parasites : si une espèce est atteinte et meurt, les autres, résistantes, occuperont sa place. De plus, le mélange des végétaux limite la contamination des plantes de même espèce ;
- une meilleure souplesse dans la taille : les arbres et arbustes feuillus (caducs ou persistants) peuvent être conduits en haie taillée ou en forme libre. Ils seront rabattus lorsqu'ils seront trop grands ou dégarnis à la base. Les haies de conifères ne présentent pas cette possibilité; la nécessité d'un rabattage signifie pour elles leur détérioration irréversible ;
- une intégration dans le paysage : les haies champêtres entourant les habitations préservent l'harmonie d'un ensemble paysager;
- une variation saisonnière : les haies champêtres changent continuellement de teinte au cours de l'année, grâce à la succession des fleurs, des feuillages et des fruits.

10. ÊTRE OU NE PAS ÊTRE VU !

La mauvaise conception de la plupart des lotissements offre peu d'intimité aux habitants et entraîne une recherche obsessionnelle de plantations destinées à devenir des écrans visuels.

Les haies champêtres, taillées ou libres, jouent parfaitement ce rôle à condition de prévoir un développement plus important en largeur. Par exemple, une haie taillée de 50 cm de largeur, composée d'aubépines, de charmes, de hêtres et de houx, constitue un bon écran visuel.

De plus, le charme et le hêtre possèdent une propriété particulière: ils sont marcescents, c'est-à-dire que leurs feuilles flétrissent en hiver sans se détacher et tomberont au printemps lors de la pousse des nouvelles feuilles.

11. QUELQUES RECOMMANDATIONS

11.1. Achetez de préférence des plants forestiers

c'est-à-dire de jeunes arbres de deux ou trois ans de 40 à 90 cm. Les espèces reprises au tableau I s'obtiennent assez facilement. Par contre, celles reprises au tableau V ne se vendent pas couramment en plants forestiers. Il vous faudra donc insister et contacter plusieurs pépiniéristes. Sachez cependant qu'il existe une bourse d'échanges accessible aux pépiniéristes professionnels : ce que le commerçant de votre région ne possède pas, il peut se le procurer ailleurs.



11.2. Procédez par commande écrite

en précisant le nom latin des espèces que vous souhaitez. N'acceptez pas d'espèces horticoles en échange des espèces indigènes. Les clients bien informés, qui savent ce qu'ils veulent, seront toujours bien servis.

11.3. Comment s'informer sur la présence de calcaire dans le sol ?

- Observez la végétation spontanée de votre région et relevez la présence ou l'absence des espèces exigeantes (voir tableaux II et IV)

- Interrogez une personne compétente (botaniste, guide nature, ...). Leur nom et adresse peuvent vous être communiqués par l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, rue des Ecoles, 21- 5670 VIERVES-SUR-VIROIN. Tél. 060/311383 - Fax 060/39 94 36.

12. LES PLANTES EXOTIQUES MENACENT LA FAUNE ET LA FLORE INDIGÈNES

La Thécla du bouleau est un papillon dont la chenille ne vit que sur les arbres du genre Prunus (prunellier, mirabellier et autres variétés de pruniers). En juillet, la femelle dépose ses oeufs isolément ou par petits groupes à l'enfourchure des rameaux des petits buissons de prunellier. Les oeufs hivernent et les chenilles éclosent au moment du débourrement de la plante nourricière. Sur le prunellier ou les pruniers cultivés indigènes, la couleur verte des chenilles s'harmonise avec celle du feuillage et leur assure une protection efficace.

Malheureusement, la femelle de ce papillon ne pond plus exclusivement sur les Prunus indigènes. Depuis des années, elle confie aussi ses oeufs aux Prunus exotiques à feuillage rouge pourpré largement répandus dans les jardins comme arbustes d'ornement. Et, bien souvent, elle préfère même ces essences introduites à nos arbres indigènes, s'orientant manifestement non pas en fonction de la teinte du feuillage, mais d'après l'odeur du végétal. Hélas, sur le feuillage pourpré, la chenille verte est visible de très loin, et n'a pratiquement aucune chance face à l'appétit des oiseaux... Cet exemple est une pièce supplémentaire à verser au dossier de l'introduction anarchique d'essences ornementales exotiques.

13. LAISSER S'INSTALLER LES PLANTES SAUVAGES AU PIED DES HAIES.

Bon nombre de plantes des bords de routes se développent à cet endroit. Citons par exemple: l'alliaire, le compagnon rouge, le lamier blanc, la chélidoine, la consoude, la grande famille des ombellifères (berce, angélique, podagraire, cerfeuil d'âne,...) et surtout l'ortie dont les feuilles nourrissent les chenilles d'une vingtaine d'espèces de papillons.

Cette bande sauvage de un à deux mètres de large le long d'une haie sera fauchée une fois par an, en septembre. Le produit de la coupe sera composté ou déposé en tas avec les résidus de la taille des haies.

14. INDICATIONS LÉGALES

Il n'est permis de planter des arbres dépassant la taille de deux mètres qu'à une distance supérieure à deux mètres de la ligne séparatrice de deux propriétés. Les haies d'une hauteur inférieure à deux mètres peuvent être plantées à 50 cm de la ligne séparatrice de deux propriétés.

Toute haie plantée sur la ligne séparatrice de deux propriétés est réputée mitoyenne. Toute clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs, mais le voisin peut se soustraire à cette obligation en renonçant à la mitoyenneté. Le copropriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, mais à la charge pour lui de construire un mur sur cette limite. En cas d'accord entre les propriétaires, une haie mitoyenne peut dépasser une hauteur de deux mètres.



La hauteur maximale d'une haie plantée le long d'une voirie publique est fixée par un règlement provincial et varie d'une province à l'autre. En fait, la seule loi à respecter dans ce domaine est celle du bon sens : peu importe la hauteur de la haie pour autant qu'elle n'entrave pas le passage ou qu'elle ne porte pas préjudice à la sécurité routière.

Si vous projetez de planter une haie le long de votre propriété, parlez-en avec votre voisin et respectez sa manière de voir, arrangez-vous et décidez de commun accord ce qu'il y a lieu de faire. Mais en aucun cas, n'entrez rien sans le mettre au courant: il sera peut-être intéressé par votre initiative et sera tenté de faire de même chez lui.

15. BIBLIOGRAPHIE

- GROSJEAN Thierry, « *Sauvez les haies et les chemins ruraux* », sur le site : http://www.developpement-durable.net/article.php3?id_article=24, 2001
- SOLTNER Dominique, *L'arbre et la haie*, Sciences et Techniques agricoles, Sainte-Gemmes-Sur-Loire (France), 1995.
- PERCSY Christiane, *Haies et bandes boisées dans notre environnement*, Réserves Naturelles de Belgique – AVES – Ministère de la Région wallonne, Jambes, 1997.
- WAUTHY Dominique, « *Des haies libres plus accueillantes* », dans *Vers l'Avenir*, 27 nov 2004
- *Les haies au jardin*, Cahier n° 8, Les Amis de la Terre-Belgique asbl, Dave.

Date du document : novembre 2004

Ont contribué à la rédaction de ce document : Jean FASSOTTE (avec l'aide de Claire ARNOUX, Albert CHARLIER, Thierry DEMANET, Patricia MARTIN, José VINCK), Claudine LIENARD, Colette MARIN